



Conseil
des arts
et des lettres
du Québec

Frais de déplacement pour l'ensemble des membres du personnel ¹

(Les frais de déplacement comprennent le kilométrage parcouru en voiture, les frais de stationnement, de taxi, d'avion, de train, d'autobus, d'hébergement, de repas et d'allocation.)

Période	Montant total des frais de déplacement au Québec et hors Québec
1er janvier au 31 mars 2026	23 790 \$

¹ Incluant les frais de déplacement de la présidente directrice générale